

# La manipulation des espèces en danger de l'Ontario : Manuel à l'intention des titulaires autorisés en vertu de la *Loi sur les espèces en voie de disparition*

## Table des matières

### Introduction

### 1. Manipulation des tortues

### 2. Manipulation des serpents

### 3. Manipulation des scinques pentalignes

### 4. Manipulation des amphibiens (salamandres, tritons, nectures tachetés, grenouilles, crapauds)

### 5. Manipulation des oiseaux

### 6. Signalement d'un individu d'une espèce en péril

### 7. Manipulation et transport des cadavres d'animaux

### 8. Annexes

I Définitions

II Références

III Liste de vérification de l'équipement et du matériel

IV Personnes-ressources à aviser lors d'un signalement

V Fiche de signalement

# Introduction

La *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition* (LEVD) de l'Ontario vise à protéger les espèces menacées ou vulnérables et leur habitat.

L'Ontario compte plus de 30 000 espèces dont 200 sont jugés en péril. Environ 40 % des espèces en péril au Canada se trouvent en Ontario.

Toute activité portant atteinte aux individus des espèces en péril ou à leur habitat est interdite en vertu de la LEVD, à moins d'une dérogation prévue par la loi. Les dérogations peuvent comprendre les permis, les accords d'intendance et les accords d'immunité.

Ce manuel propose des conseils aux personnes autorisées par la LEVD à capturer un individu d'une espèce en péril, à le relocaliser, le manipuler ou le déplacer.

Ce manuel comprend une version sur DVD et sur CD, lesquels sont également disponibles au bureau de district du ministère des Richesses naturelles (MRN).

Pour de plus amples renseignements ou l'identification d'une espèce, veuillez consulter l'Ontario Species at Risk Quick Reference Guide du ministère des Richesses naturelles ou envoyez un courriel à [esa.permits.agreements@ontario.ca](mailto:esa.permits.agreements@ontario.ca).

Pour plus d'information sur les espèces en péril de l'Ontario, visitez le site Web [ontario.ca/especesenperil](http://ontario.ca/especesenperil).

# 1. Manipulation des tortues

## 1.1 Matériel

- a) Le matériel ci-dessous est requis pour manipuler, capturer, garder et transporter les tortues en toute sécurité :
- » Grand bac en plastique avec couvercle perforé, seau ou sac en toile. Le contenant/sac et le couvercle porteront la mention « animal vivant ». Voir section 1.5 pour le choix du bon contenant.
  - » Gants de travail
  - » Thermomètre
  - » Liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement
  - » Fiche de signalement
  - » Balai ou petit pinceau fixé à l'extrémité d'un manche
- b) Il faut veiller à ce que ce matériel se trouve sur chaque site.

## 1.2 Mesures de sécurité

- a) Il y a généralement peu de risques associés à la manipulation des tortues. Cependant, les tortues peuvent griffer et mordre, ainsi, il faut porter des gants de travail pour éviter les blessures.
- b) La chélydre serpentine, la tortue-molle à épines et la tortue musquée de l'Est ne peuvent pas se retirer complètement dans leur carapace et sont ainsi plus susceptibles de se défendre en mordant. Manipulez ces espèces en suivant les conseils suivants :
- I. **Placez vos mains aussi loin que possible sur le dos de la tortue, ou à tout le moins, sur la partie arrière de la carapace.** Ces tortues peuvent facilement toucher le dos de leur carapace. La chélydre serpentine peut rejoindre la moitié de sa carapace, alors que la tortue-molle à épines et la tortue musquée peuvent presque atteindre l'extrémité arrière de leur carapace.



- II. Gardez toujours une bonne distance entre la tortue et les personnes à proximité.
- c) Les morsures de la chélydre serpentine et de la tortue-molle à épines sont profondes et douloureuses et peuvent déchirer la peau, mais elles ne peuvent pratiquement pas briser un os. Les dommages imputables à la chélydre serpentine sont grandement exagérés (tels des avirons ou des bâtons de golf sectionnés). Obliger une chélydre serpentine à mordre dans un matériau rigide risque fort de la blesser. Le port de gants réduira sensiblement le risque de morsure.
- d) Si une tortue vous mord, tâchez de garder votre calme et laissez la tortue vous libérer de son propre chef. Si vous tentez de vous défaire de son emprise, vous aggraverez la situation.
- e) Il est important de vous laver les mains après avoir touché à une tortue. L'intestin des tortues (et d'autres animaux, y compris les humains) est souvent contaminé par des bactéries toxiques. S'il est possible de contracter la salmonelle au contact d'une tortue sauvage, peu d'incidents ont été rapportés. Les infections à la salmonelle causées par les tortues se rapportent généralement aux animaux de compagnie, qui, souvent, doivent côtoyer leurs matières fécales s'ils sont tenus de vivre à l'étroit.

## 1.3 Capture et manipulation d'une tortue

Voici quelques conseils pour manipuler, déplacer ou capturer une tortue sans danger :

- a) Saisissez la tortue avec précaution, lentement mais fermement. Un geste trop brusque risque de blesser ou de stresser la tortue ou ses œufs et de la mettre sur ses gardes (augmentant les risques de morsure et de griffure).
- b) À moins qu'il ne s'agisse d'un très petit individu, il faut toujours saisir la tortue des deux mains. La tortue arrive souvent à se libérer à force de bouger, griffer et mordre, aussi faut-il l'empoigner fermement pour éviter qu'elle ne se blesse ou qu'elle ne vous blesse.
- c) N'attrapez jamais une tortue par la queue. Les os de la queue pourraient se disloquer et causer de graves douleurs à la tortue. Chez les tortues plus grandes, cela pourrait également entraîner la dislocation des os de la moelle épinière.
- d) Le port de gants minimisera le risque de griffures et de morsures. Si vous ne disposez pas de gants, vous pouvez prendre la tortue à mains nues si celles-ci sont propres et sans trace d'insectifuge, de savon antibactérien désinfectant, de protection solaire, etc.
- e) **Tortue peinte, tortue géographique, tortue des bois, tortue mouchetée et tortue ponctuée** : Saisissez ces tortues à deux mains, en l'enserrant entre les pattes de devant et de derrière.



f) **Chélydre serpentine** : Portez des gants et gardez vos mains sur la partie arrière de la carapace, près de la queue. Pour soulever la chélydre serpentine :

- I. Tenez-la par la carapace à l'arrière en plaçant vos pouces sur la carapace et en glissant vos doigts dans le repli des pattes postérieures (l'espace entre la carapace supérieure et les pattes postérieures). Vos mains devraient être positionnées à 5 heures et à 7 heures.



- II. Sinon, soutenez la base de la queue d'une main et glissez l'autre main sous la tortue pour la soulever. Rappelez-vous qu'il ne faut jamais prendre une tortue par la queue!



# Tortues

- III. Vous pouvez aussi guider la tortue vers un seau ou une poubelle en utilisant un balai.



- IV. Il est important de bien agripper la tortue, car la force de sa morsure pourrait vous surprendre et vous pourriez la laisser tomber involontairement. Une bonne prise assurera votre propre sécurité et la sienne.

- g) **Tortue musquée de l'Est** : Pour soulever la tortue musquée de l'Est, saisissez-la par la partie arrière de sa carapace. On peut tenir cette tortue d'une seule main si on a une bonne prise.



- h) **Tortue-molle à épines** : Portez des gants pour manipuler cette tortue et gardez vos mains sur la partie arrière de la carapace, près de la queue. Pour soulever la tortue-molle à épines :

- I. Placez une main à plat sur la carapace et l'autre sous la carapace, le plus près possible des pattes postérieures.



- II. Vous pouvez également placer une main à plat sous la tortue entre ses pattes postérieures (de manière à ce que son poids soit bien réparti) et l'autre main sur son dos, à l'arrière.
- i) Les tortues peuvent être difficiles à capturer. Si une tortue s'échappe ou cherche à s'abriter, laissez-la faire et assurez-vous qu'elle est bien à l'abri avant de laisser les activités reprendre. Cependant, les activités mettant en danger la tortue devraient être suspendues pendant 24 heures pour laisser le temps à la tortue de s'éloigner. Dans l'impossibilité de suspendre les activités pendant 24 heures, demandez à un membre autorisé de relocaliser la tortue. Ne dérangez pas le couvert naturel sous lequel la tortue s'est réfugiée. Si nécessaire, communiquez avec l'une des personnes-ressources du MRN à aviser lors d'un signalement.

## 1.4 Déplacement d'une tortue pour sa protection (à moins de 50 mètres)

- a) Allez à la section 1.6 si la tortue doit être déplacée à plus de 50 mètres.
- b) Les tortues ne doivent être déplacées que si elles courent un danger imminent.
- c) Dans la mesure du possible, laissez la tortue se déplacer d'elle-même en marchant derrière elle dans la direction souhaitée. Cette méthode ne fonctionnera pas avec la chélydre serpentine qui préférera se retourner pour faire face au danger plutôt que fuir. Si la tortue refuse d'avancer, vous devrez la soulever pour la déplacer (voir section 1.3).
- d) Sur une courte distance, par exemple de l'autre côté de la route, déplacez la tortue dans la direction où elle se dirigeait, peu importe l'état du lieu. Ces animaux se déplacent intentionnellement dans des endroits précis, mais si vous les remettez là où ils se trouvaient, ils vont simplement refaire le même chemin encore une fois. Si vous n'êtes pas certain de la direction que la tortue voulait emprunter, déplacez-la vers l'endroit approprié le plus proche. Il peut s'agir d'un plan d'eau, d'un couvert végétal, d'un boisé ou d'une clairière à la limite de l'emprise de la voie publique ou de la zone perturbée.
- e) Dans la mesure du possible, relâchez la tortue près d'une retraite sûre (comme un plan d'eau ou une végétation dense) où l'animal pourra se réfugier et se protéger du mauvais temps et des prédateurs, mais évitez de le laisser à découvert et de l'exposer à un soleil brûlant.

## 1.5 Protection et transport de la tortue

- a) Vous êtes responsable du bien-être de cet animal. Lorsque vous le placez dans un contenant, vous devez vous assurer qu'il y est en sécurité et que la température y est adéquate.
- b) Avant de déposer l'animal dans un contenant, percez le couvercle pour permettre une aération.
- c) Si la tortue doit rester en captivité pendant moins d'une heure, placez-la dans un sac de toile, un grand seau ou un bac en plastique muni d'un couvercle avec des trous d'aération. Cependant, ne mettez pas la chélydre serpentine dans un sac de toile ou un sac-filet, car elle risque de s'empêtrer et de s'étouffer; utilisez plutôt dans ce cas un grand bac en plastique.
- d) Si la tortue doit rester en captivité pendant **plus d'une heure**, n'employez pas de sac. Les adultes doivent être déposés dans un grand seau ou bac en plastique muni d'un couvercle avec des trous d'aération et un peu d'eau (pas plus de 2,5 cm). La tortue ne peut pas être submergée complètement, car elle ne pourrait plus respirer et elle se noierait. Les tortues nouveau-nées et les juvéniles doivent être déposées dans un contenant de format adéquat muni d'un couvercle perforé pour l'aération et garni de serviettes ou de serviettes en papier mouillées, mais on ne doit pas les transporter dans de l'eau.





e) Il est très important de vérifier régulièrement la température dans le contenant pour qu'elle ne passe **pas au-dessus de 30 °C ou en dessous de 5 °C**. N'exposez pas le contenant aux rayons directs du soleil ou dans un véhicule fermé stationné au soleil, car la surchauffe pourrait être fatale à la tortue.

f) Ne mettez pas plus d'une tortue dans un contenant ou un sac, surtout s'il s'agit d'une chélyd্রে serpentine. On minimisera ainsi le stress infligé aux tortues et les blessures.

g) Assurez-vous que le couvercle ou le sac est bien fermé.

h) **Ne laissez jamais un contenant sans surveillance** dans un endroit dangereux (comme les abords d'une route).

i) Si vous avez eu recours à un sac, songez à le déposer dans un lieu sûr, là où il ne pourra pas tomber si la tortue déplace le sac. Par exemple, la tortue pourrait faire une chute si le sac était placé sur une table.

j) Ne nourrissez pas la tortue. La tortue ne mange pas aussi souvent qu'un mammifère et il n'est pas rare de voir une tortue nouvellement en captivité ne pas manger pendant quelques jours.

k) Vérifiez régulièrement l'état de la tortue (une fois l'heure suffit). Les nouveau-nées se déshydratent facilement et doivent être surveillées étroitement pendant le transport.

## 1.6 Relocalisation d'une tortue

a) Une tortue ne doit être relocalisée que si la destruction de son habitat est inévitable ou qu'il est impossible de la relâcher à l'endroit où elle a été capturée.

b) Le transport et la remise en liberté de la tortue doivent se faire dans un délai d'une heure afin de minimiser le stress de l'animal.

c) On évitera de relocaliser la tortue pendant son hivernage. Cette période varie selon l'espèce et la région, mais en général cela se situe entre octobre et mai. En cas de doute à savoir si vous devez relocaliser la tortue ou la confier à un agent de conservation de la faune, prenez conseil auprès d'un membre du MRN figurant sur la liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement.

d) S'il est impossible de relocaliser la tortue (entre octobre et mai) quelles qu'en soient les raisons, confiez-la à un agent de conservation de la faune figurant sur la liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement

e) **Les tortues ne doivent pas être déplacées à plus de 250 mètres**. On déplacera la tortue aussi loin que la situation l'exige pour qu'elle soit à l'abri, mais en évitant de la déménager à plus de 125 mètres à moins que ce soit absolument essentiel. S'il faut la déplacer à plus de 250 mètres, prenez conseil auprès d'un membre du MRN figurant sur la liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement.

f) Si des nouveau-nées doivent être relocalisées, déplacez-les aux abords du premier plan d'eau permanent que vous trouverez (voir ci-dessous). Ne les déposez pas directement dans l'eau. Laissez à la tortue le choix d'entrer à l'eau ou non, ne la forcez pas.

g) Dans la mesure du possible, remettez la tortue en liberté dans un plan d'eau semblable à celui où elle a été trouvée et dans le même type d'habitat. Pour ce faire, examinez les environs, la profondeur et le courant du plan d'eau, le substrat (boue, galets, etc.) et le type de végétation (quenouille, nénuphar, végétation aquatique).

h) Dans la mesure du possible, relâchez la tortue près d'une retraite sûre (comme un plan d'eau ou une végétation dense) où l'animal pourra se réfugier et se protéger du mauvais temps et des prédateurs, mais évitez de l'exposer à un soleil brûlant.

i) Pour remettre la tortue en liberté, sortez-la doucement (voir section 1.3) du contenant et déposez-la dans le nouvel emplacement. S'il s'agit d'une chéydre serpentine ou d'une tortue-molle à épines, inclinez le contenant et laissez la tortue sortir de son propre chef et laissez-la s'éloigner.

## 1.7 Tortue blessée

a) Utilisez les méthodes décrites à la section 1.3 pour manipuler les tortues blessées. Si cela s'avère impossible, utilisez une pelle ou un autre objet plat pour soulever la tortue. Veillez à ce que toute partie blessée soit bien soutenue.

b) Déposez la tortue dans un grand contenant en plastique muni d'un couvercle percé de trous d'aération. L'obscurité calmera la tortue. N'ajoutez rien d'autre dans le contenant, ni eau ni une autre tortue.

c) Lavez-vous soigneusement les mains après avoir manipulé une tortue blessée.

d) Transportez immédiatement la tortue chez un vétérinaire ou un agent de la faune figurant sur la liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement afin d'améliorer ses chances de survie.



# 2. Manipulation des serpents

## 2.1 Matériel

a) La tenue de protection suivante est requise lorsqu'on doit s'occuper d'un crotale massasauga :

- » Bottes de randonnée ou de caoutchouc
- » Pantalons en tissus épais (jeans) ou baggy
- » Gants de travail en cuir

b) Le matériel ci-dessous est requis pour manipuler, capturer, garder et transporter les serpents en toute sécurité:

- » Seau, poubelle de grand format ou bac (d'un mètre de profondeur) avec couvercle perforé. Deux des côtés du contenant et le couvercle porteront la mention « animal vivant » ou « attention : crotale ».
- » Sac en toile (p. ex., une taie d'oreiller) pour serpent (espèces non venimeuses seulement). Les tissus qui ne respirent pas et le plastique ne conviennent pas. Le sac doit porter la mention « animal vivant ».
- » Balai ou petite brosse fixée à l'extrémité d'un manche. Les « pinces à serpent » sont à bannir.
- » Thermomètre
- » Liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement
- » Fiche de signalement

c) Il faut veiller à ce que ce matériel se trouve sur chaque site.

## 2.2 Mesures de sécurité

a) **Le crotale massasauga est le seul serpent venimeux en Ontario.**

Le venin est adapté à la chasse et sert d'abord à tuer des proies (généralement des petits rongeurs).

Le massasauga peut mordre pour se défendre s'il se sent menacé, mais sans nécessairement injecter de venin. En fait, c'est en dernier recours qu'il mordra après avoir épuisé ses stratégies défensives comme se camoufler, émettre un son de crécelle ou s'éloigner.

La portée maximale de son attaque équivaut à environ la moitié de sa longueur. Règle générale, vous serez à l'abri du danger si vous vous tenez à une distance équivalant à la mesure de votre taille plus 50 centimètres (en considérant la portée d'attaque du serpent si vous faites une chute).

La morsure de massasauga n'est habituellement pas mortelle. En Ontario, seulement deux personnes sont mortes après avoir été mordues par un massasauga. Aucune n'avait reçu de traitement et les deux accidents se sont produits il y a plus de 50 ans.

Si vous vous faites mordre, restez calme et consultez un médecin sans tarder. Ne posez pas de garrot et ne pratiquez pas de succion. N'essayez pas non plus de capturer le serpent pour l'apporter à l'hôpital. Si vous vous êtes fait mordre par un serpent venimeux en Ontario, cela ne peut être que par un massasauga. Laissez quelqu'un d'autre vous conduire à l'hôpital.

b) **Ne vous emparez jamais, au grand jamais, d'un crotale massasauga.** Le massasauga est présent dans des régions bien précises de la province, et si vous vous trouvez à l'extérieur de ces régions, vous vous trouvez certainement en présence d'une espèce indigène que vous pouvez manipuler sans danger. Si vous travaillez dans une région où l'on trouve des massasaugas, ne capturez pas de serpent à moins d'être tout à fait certain qu'il ne s'agit pas d'un massasauga.

c) Tous les autres serpents de l'Ontario sont non venimeux et inoffensifs. Bien qu'inoffensifs, plusieurs ont recours à des stratégies défensives pour intimider leurs prédateurs, par exemple :

# Serpents

- I. Se dresser, siffler et attaquer.
  - II. La couleuvre à nez plat de l'Est aplatit sa tête et son cou à la manière d'un cobra, émet des sifflements forts et simule l'attaque (tout en gardant la gueule fermée).
  - III. La couleuvre fauve de l'Est, la couleuvre tachetée, la couleuvre obscure et la couleuvre à nez plat de l'Est font parfois vibrer leur queue imitant en cela le crotale. Si leur queue entre en contact avec des galets, des feuilles mortes ou autres, elle émettra un bourdonnement semblable au son que produit le crotale. Ajoutez à cela des motifs tachetés et l'illusion en trompera plus d'un.
- d) Une prise en main adéquate (vois section 2.4) réduira considérablement le stress du serpent et le risque de morsure.

## 2.3 Capture et manipulation du crotale massasauga

Voici quelques conseils pour déplacer un crotale massasauga en toute sécurité :

- a) Portez une tenue de protection (voir section 2.1).
- b) Demandez aux spectateurs de circuler pour diminuer le stress que leur présence cause à l'animal.
- c) Établissez une stratégie afin d'anticiper le comportement et les mouvements de repli du serpent ou d'autres difficultés.
- d) Si le serpent est blessé, évitez de toucher à la blessure.
- e) Renversez le contenant (d'un mètre de profondeur) sur le côté.
- f) À l'aide du balai, déplacez le serpent près du contenant.
- g) Guidez lentement le serpent dans le contenant en prenant soin de ne pas le soulever. Il ne faut pas utiliser un outil qui risquerait d'étrangler ou de pincer le massasauga. Évitez les mouvements brusques qui risqueraient d'effrayer le serpent et qui pourraient l'inciter à s'enfuir.

- h) Faites preuve de patience et de bienveillance, en particulier envers les femelles gravides (gestantes) qui portent des œufs afin de ne pas nuire à leur développement.



- i) Dès que le serpent est entré dans le contenant, relevez le contenant et mettez le couvercle.

- j) Les serpents peuvent être difficiles à capturer. Si un serpent s'échappe ou cherche à s'abriter, laissez-le faire et assurez-vous qu'il est bien à l'abri avant de laisser les activités reprendre. Cependant, les activités mettant en danger le serpent devraient être suspendues pendant



- 24 heures pour laisser le temps au serpent de s'éloigner. Dans l'impossibilité de suspendre les activités pendant 24 heures, demandez à un membre autorisé de relocaliser le serpent. Ne dérangez pas le couvert naturel sous lequel le serpent s'est réfugié. Si nécessaire, communiquez avec l'une des personnes-ressources du MRN à aviser lors d'un signalement.

## 2.4 Capture et manipulation d'un serpent non venimeux

a) Si vous n'êtes pas à l'aise à l'idée de toucher à un gros serpent, utilisez la même technique que pour un serpent venimeux (décrite à la section 2.3). Cependant, cette technique s'avère parfois inefficace avec les petites espèces comme la couleuvre à petite tête. En réalité, il est beaucoup plus facile de capturer un serpent non venimeux en utilisant ses mains.

b) Avec des gants épais, faites attention de ne pas trop serrer le serpent, vous pourriez broyer ses organes internes et le tuer. Ne portez pas de gants pour capturer les petits serpents; le risque de les blesser est trop grand.

c) Demandez aux spectateurs de circuler pour diminuer le stress que leur présence cause à l'animal.

d) Établissez une stratégie afin d'anticiper le comportement et les mouvements de repli du serpent ou d'autres difficultés.

e) N'agrippez pas le serpent derrière la tête ou trop fermement pour l'immobiliser. Vous risquez de le blesser et de l'apeurer, si bien que le serpent serait encouragé à riposter et à mordre.

f) Tenez le serpent avec les deux mains, mais ne le soulevez jamais par la queue seulement, car les os pourraient alors se disloquer ou d'autres blessures sérieuses pourraient survenir.

g) Pour capturer un serpent de grande taille (plus de 30 centimètres) :

I. Saisissez-le doucement par le dos de manière à l'empêcher de fuir.



II. Saisissez la partie arrière du serpent alors qu'il est au sol, glissez l'autre main sous son corps pour soutenir son poids et soulevez-le. Ne le levez pas de terre par la queue.

III. Dès qu'il est soulevé, placez vos mains au tiers et aux deux tiers de sa longueur de manière à soutenir son poids également.



- IV. Au fur et à mesure que le serpent essaie d'avancer, repositionnez vos mains en ramenant celle de derrière vers l'avant et continuez cette rotation des mains de l'avant à l'arrière pour lui permettre de serpenter dans vos mains. Des gestes lents et calmes apaiseront le serpent qui devrait alors moins bouger.
  - V. Le serpent cessera de bouger s'il ne se sent plus menacé. Si le serpent continue de bouger rapidement après plus d'une minute, tenez la partie arrière plus fermement pour l'empêcher d'avancer, sans cesser de soutenir l'avant avec l'autre main.
- h) Pour capturer un petit serpent (moins de 30 centimètres) :
- I. Saisissez le serpent doucement, mais fermement avec une main ou deux. Il faudra peut-être d'abord l'immobiliser au sol pour l'empêcher de s'enfuir. N'utilisez ni bâton, ni crochet ni d'autres objets pour pincer le serpent.
  - II. Tenez la partie arrière du serpent avec une main et soutenez la partie avant avec vos doigts ou l'autre main. Il ressentira moins de stress si la partie avant de son corps peut se mouvoir librement.



- III. Quant aux très petits serpents, il faut les tenir dans la paume de la main en vous servant du pouce ou de vos doigts pour l'empêcher de s'échapper.



- i) Les serpents peuvent être difficiles à capturer. Si un serpent s'échappe ou cherche à s'abriter, laissez-le faire et assurez-vous qu'il est bien à l'abri avant de laisser les activités reprendre. Cependant, les activités mettant en danger le serpent devraient être suspendues pendant 24 heures pour laisser le temps au serpent de s'éloigner. Dans l'impossibilité de suspendre les activités pendant 24 heures, demandez à un membre autorisé de relocaliser le serpent. Ne dérangez pas le couvert naturel sous lequel le serpent s'est réfugié. Si nécessaire, communiquez avec l'une des personnes-ressources du MRN à aviser lors d'un signalement.

## 2.5 Déplacement d'un serpent (à moins de 50 mètres)

- a) Allez à la section 2.7 si le serpent doit être déplacé à plus de 50 mètres.
- b) Les serpents ne doivent être déplacés que s'ils courent un danger imminent.
- c) Dans la mesure du possible, laissez le serpent se déplacer de lui-même en marchant derrière lui dans la direction souhaitée. Toutefois, si le serpent refuse d'avancer, vous devrez le soulever pour le déplacer (voir section 2.4). C'est notamment le cas du crotale massasauga qui adoptera plutôt une position défensive (lovée), défendra son territoire et émettra un bruit de crécelle (vous demandant de partir). Pour l'encourager à partir, donnez-lui beaucoup d'espace et observez-le de loin (idéalement de manière à ce qu'il ne vous voit pas).

d) Lorsque vous voulez déplacer un serpent à l'abri, par exemple de l'autre côté de la route, déplacez-le dans la direction où il se dirigeait, peu importe l'état du lieu. Ces animaux se déplacent intentionnellement dans des endroits précis, mais si vous les remettez là où ils se trouvaient, ils vont simplement refaire le même chemin encore une fois. Si vous n'êtes pas certain de la direction que le serpent voulait emprunter, déplacez-le vers l'endroit approprié le plus proche. Il peut s'agir d'un tas de pierres ou d'un couvert végétal à la limite de l'emprise de la voie publique ou de la zone perturbée.

e) Dans la mesure du possible, relâchez le serpent près d'une retraite sûre (comme un tas de pierres, de billots, un rocher crevassé ou une végétation dense) où il pourra se réfugier et se protéger du mauvais temps et des prédateurs, mais évitez de le laisser à découvert ou de l'exposer à un soleil brûlant.

## 2.6 Protection et transport des serpents

a) Vous êtes responsable du bien-être de cet animal.

Lorsque vous le placez dans un contenant, vous devez vous assurer qu'il y est en sécurité et que la température y est adéquate.

b) Pour le massasauga, utilisez une poubelle ou un bac de grande contenance (d'au moins un mètre de profondeur) muni d'un couvercle hermétique, mais percez le couvercle pour permettre une bonne aération.

c) Si vous utilisez un sac :

- I. **Fermez bien le sac.** Pour ce faire, enserrez le col du sac d'une main, puis glissez l'autre main le long du sac pour vous assurer que le serpent est tout au fond. Faites un nœud serré autour du col. Ne vous fiez pas au cordonnet pour fermer le sac : le serpent pourrait facilement s'échapper par le petit espace qui subsiste. Au moment de faire le nœud, assurez-vous que le serpent est bien au fond du sac et qu'il n'est pas coincé dans la partie que vous nouez.



- II. **Déposez le sac dans un endroit sûr à l'abri des chutes.** Les mouvements du serpent enfermé dans un sac pourraient facilement faire tomber le sac d'une table.
- III. Si le serpent doit passer plus d'une heure dans le sac, le sac devrait être déposé dans un contenant robuste (comme un bac en plastique) et bien ventilé pour plus de protection.

d) Il est très important de vérifier régulièrement la température dans le contenant pour qu'elle ne passe **pas au-dessus 30 °C ou en dessous de 5 °C**. N'exposez pas le contenant aux rayons directs du soleil ou dans un véhicule fermé stationné au soleil, car la surchauffe pourrait être fatale au serpent.

e) Ne laissez jamais un contenant sans surveillance dans un endroit dangereux (comme les abords d'une route).

f) Ne nourrissez pas le serpent. Le serpent ne mange pas aussi souvent qu'un mammifère et il n'est pas rare de voir un serpent nouvellement en captivité ne pas manger pendant quelques jours.

## 2.7 Relocalisation des serpents

a) Un serpent ne doit être relocalisé que si la destruction de son habitat est inévitable ou qu'il est impossible de le relâcher à l'endroit où il a été capturé.

b) On ne doit pas relocaliser un serpent pendant son hivernage. Cette période varie selon l'espèce et la région, mais en général cela se situe entre octobre et mai. En cas de doute à savoir si vous devez relocaliser le serpent ou le confier à un agent de la faune, prenez conseil auprès d'un membre du MRN figurant sur la liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement.

c) S'il est impossible de relocaliser le serpent (entre octobre et mai) quelles qu'en soient les raisons, confiez-le à un agent de conservation de la faune figurant sur la liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement.

d) Le transport et la remise en liberté du serpent doivent se faire dans un délai d'une heure afin de minimiser le stress de l'animal.

e) **Les serpents ne doivent pas être déplacés à plus de 250 mètres**. On déplacera le serpent aussi loin que la situation l'exige pour qu'il soit à l'abri, mais en évitant de le déménager à plus de 125 mètres à moins que ce soit absolument essentiel. S'il faut le déplacer à plus de 250 mètres, prenez conseil auprès d'un membre du MRN figurant sur la liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement.

f) Remettez le serpent en liberté dans un environnement semblable à celui où il a été capturé. Si cela s'avère impossible, communiquez avec le MRN (voir la liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement).

g) Dans la mesure du possible, relâchez le serpent près d'une retraite sûre (comme un tas de pierres, de billots, un rocher crevassé ou une végétation dense) où il pourra se réfugier et se protéger du mauvais temps et des prédateurs, mais évitez de le laisser à découvert ou de l'exposer à un soleil brûlant.

h) Pour relâcher le serpent, renversez doucement le contenant sur le côté, retirez le couvercle, reculez et laissez le serpent s'éloigner. Si nécessaire, poussez-le doucement à l'aide d'un balai ou inclinez davantage le contenant.





i) Pour relâcher un serpent non venimeux enfermé dans un sac, dénouez le sac et retournez-le doucement en le tenant par l'un des coins (attention de ne pas pincer le serpent) et laissez le serpent glisser au sol.



## 2.8 Serpents blessés

- a) Si vous avez affaire à un crotale massasauga blessé, suivez les instructions et les mesures de sécurité énoncées aux sections 2.1 à 2.3.
- b) Si les méthodes décrites aux sections 2.3 et 2.4 ne sont pas pertinentes, utilisez une pelle ou un autre objet plat pour soulever le serpent en veillant à ce que les parties blessées soient bien soutenues.
- c) Déposez le serpent dans un grand contenant en plastique muni d'un couvercle percé de trous d'aération. L'obscurité calmera le serpent. De même, vous pouvez ajouter du papier journal pour couvrir le serpent afin de réduire son stress. N'ajoutez rien d'autre dans le contenant et ne lui offrez pas de nourriture.
- d) Lavez-vous soigneusement les mains après avoir manipulé un serpent blessé.
- e) Transportez-le immédiatement chez un vétérinaire ou un agent de la faune figurant sur la liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement afin d'améliorer ses chances de survie.



# Serpents

# 3. Manipulation des scinques pentalignes

## 3.1 Matériel

- a) Le matériel ci-dessous est nécessaire pour manipuler, capturer, garder et transporter les scinques pentalignes en toute sécurité :
- » Contenant en plastique et couvercle perforé sur lequel il est écrit « animal vivant ».
  - » Thermomètre
  - » Liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement
  - » Fiche de signalement
- b) Il faut veiller à ce que ce matériel se trouve sur chaque site.

## 3.2 Capture et manipulation d'un scinque pentaligne

- a) Il n'y a aucun danger à manipuler un scinque pentaligne. Certes, il peut mordre, mais cette morsure sera bénigne – il a une petite gueule et de minuscules dents.
- b) Pour manipuler, déplacer ou capturer un scinque pentaligne en toute sécurité, suivez ces indications :
- I. Manipulez le lézard doucement. Un geste trop brusque risque de blesser ou de stresser l'animal. S'il se sent menacé, il peut procéder à l'autotomie comme moyen de défense, c'est-à-dire qu'il se séparera d'une partie de sa queue, même si vous n'y touchez pas.
  - II. **N'attrapez jamais un scinque pentaligne par la queue.** Il pourrait se séparer de sa queue (quand bien même vous agiriez très doucement) et sa survie serait alors en danger.
  - III. Ne saisissez pas le corps du scinque pentaligne; en exerçant accidentellement trop de pression, vous pourriez lui causer des blessures internes.

- IV. Pour le capturer, recouvrez-le de vos deux mains, de manière à former un bol renversé. (Il faut faire vite!)
  - V. Refermez vos mains pour le ramasser. Sachez qu'il pourrait aisément filer entre vos doigts.
- c) N'oubliez pas de vous laver soigneusement les mains après avoir manipulé un animal sauvage.

## 3.3 Déplacement d'un scinque pentaligne (à moins de 25 mètres)

- a) Reportez-vous à la section 3.5 si le lézard doit être déplacé à plus de 25 mètres.
- b) Le scinque pentaligne ne doit être déplacé que s'il court un danger imminent.
- c) Dans la mesure du possible, laissez le lézard se déplacer de lui-même en marchant derrière lui dans la direction souhaitée. Le scinque pentaligne est rapide et cherche à se cacher. S'il s'entête à vouloir rester dans les parages, il faudra l'attraper pour le déplacer (vois section 3.5).
- d) Pour repousser un scinque pentaligne loin du danger, par exemple de l'autre côté de la route, déplacez-le dans la direction où il se dirigeait, peu importe l'état du lieu. Ces animaux se déplacent intentionnellement dans des endroits précis, mais si vous les remettez là où ils se trouvaient, ils vont simplement refaire le même chemin encore une fois. Si vous n'êtes pas certain de la direction que le scinque pentaligne voulait emprunter, déplacez-la vers l'endroit approprié le plus proche. Il peut s'agir d'un emplacement rocailleux ou à couvert où il pourra se dissimuler.

# Scinques pentalignes

e) Dans la mesure du possible, relâchez le scinque pentaligne près d'une retraite sûre, un endroit où le lézard pourra se réfugier et se protéger du mauvais temps et des prédateurs (tapis végétal, rocaillieux, de branchages ou de feuilles mortes), mais évitez de le laisser à découvert et de l'exposer à un soleil brûlant.

## 3.4 Protection et transport du scinque pentaligne

- a) Vous êtes responsable du bien-être de cet animal. Une fois dans le contenant, le lézard dépend de vous pour sa sécurité et son bien-être. Il doit être humecté et la température dans le contenant doit être adéquate.
- b) Gardez le scinque pentaligne dans un petit contenant muni d'un couvercle avec des trous d'aération. Faites les trous d'aération dans le couvercle avant de déposer le lézard dans le contenant.
- c) Le scinque pentaligne est très rapide. Refermez vite le couvercle avant qu'il ne s'échappe mais assurez-vous de ne pas le coincer en refermant le contenant.
- d) Il est très important de vérifier régulièrement la température dans le contenant pour qu'elle ne passe **pas au-dessus 30 °C ou en dessous de 5 °C**. N'exposez pas le contenant aux rayons directs du soleil ou dans un véhicule fermé stationné au soleil, car la surchauffe pourrait être fatale au scinque pentaligne.
- e) **Ne laissez jamais un contenant sans surveillance** dans un endroit dangereux (comme les abords d'une route).

## 3.5 Relocalisation d'un scinque pentaligne

a) Un scinque pentaligne ne doit être relocalisé que si la destruction de son habitat est inévitable ou qu'il est impossible de le relâcher à l'endroit où il a été capturé.

b) Le transport et la remise en liberté du scinque pentaligne doivent se faire dans un délai d'une heure afin de minimiser le stress de l'animal.

c) Le scinque pentaligne ne doit pas être relocalisé pendant son hivernage qui se situe généralement entre octobre et mai. En cas de doute à savoir si vous devez relocaliser le lézard ou le confier à un agent de la faune, prenez conseil auprès d'un membre du MRN figurant sur la liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement.

d) S'il est impossible de relocaliser le lézard (entre octobre et mai) quelles qu'en soient les raisons, confiez-le à un agent de conservation de la faune figurant sur la liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement.

e) Ne déplacez pas un scinque pentaligne à plus de 100 mètres de son lieu de capture. Allez à l'endroit sûr le plus proche en évitant de le déménager à plus de 50 mètres. S'il est impossible de relocaliser le lézard dans les 100 mètres, communiquez avec le MRN (voir la liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement).

f) Remettez le scinque pentaligne en liberté dans un environnement semblable à celui où il a été capturé.

g) Dans la mesure du possible, relâchez le lézard près d'une retraite sûre (comme un tapis végétal, rocaillieux, de branchages ou de feuilles mortes) où il pourra se réfugier et se protéger du mauvais temps et des prédateurs, mais évitez de le laisser à découvert ou de l'exposer à un soleil brûlant.

h) Pour relâcher le scinque pentaligne, retirez le couvercle et renversez doucement le contenant sur le côté. Si nécessaire, inclinez davantage le contenant pour faire glisser l'animal à l'extérieur.

# Scinques pentalignes

## 3.6 Scinque pentaligne blessé

- a) Employez les méthodes décrites à la section 3.2 pour manipuler un scinque pentaligne blessé. Si ces méthodes ne sont pas pertinentes, utilisez une pelle ou un autre objet pour déplacer le lézard en veillant à ce que les parties blessées soient bien soutenues.
- b) Déposez le scinque pentaligne dans un petit contenant muni d'un couvercle avec des trous d'aération. Faites les trous d'aération dans le couvercle avant de déposer le lézard dans le contenant.
- c) Ajoutez du papier journal ou des serviettes de papier dans le contenant afin que le scinque pentaligne puisse s'y dissimuler. N'ajoutez rien d'autre dans le contenant, ni eau ni nourriture ni un autre lézard.
- d) Lavez-vous soigneusement les mains après avoir manipulé un scinque pentaligne blessé.
- e) Transportez-le immédiatement chez un vétérinaire ou un agent de la faune figurant sur la liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement afin d'améliorer ses chances de survie.

# Scinques pentalignes

# 4. Manipulation des amphibiens

**Important :** Plusieurs espèces d'amphibiens absorbent l'oxygène par la peau en plus de leurs poumons; mais quelques-unes respirent uniquement par leur peau. Elles risquent la suffocation si leur peau se déshydrate. Il faut donc veiller à ce que leur peau soit constamment humide (surtout les salamandres).

## 4.1 Matériel

a) Le matériel ci-dessous est nécessaire pour manipuler, capturer, garder et transporter les amphibiens en toute sécurité :

- » Seau, ou bac en plastique de grande taille, avec couvercle perforé (pour les grenouilles) portant la mention « animal vivant » sur le couvercle et sur deux côtés du contenant.
- » Contenant en plastique garni de serviettes en papier (à mouiller au moment de l'utilisation) et muni d'un couvercle avec des trous d'aération (pour les salamandres et les crapauds). Le contenant et le couvercle doivent porter la mention « animal vivant ».
- » Thermomètre
- » Liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement
- » Fiche de signalement
- » Filet (facultatif)

b) Il faut veiller à ce que ce matériel se trouve sur chaque site.

## 4.2 Capture et manipulation des salamandres, crapauds et grenouilles

**Attention :** La peau du triton de l'Est libère des toxines et celle de la salamandre peut sécréter une substance blanche légèrement toxique qui, si elles sont ingérées, causeront de la nausée. Il n'y a aucun danger à manipuler les amphibiens de l'Ontario si vous vous lavez bien les mains après. Et toucher à un crapaud ne donne pas de verrues!

Pour manipuler, déplacer ou capturer une salamandre, un crapaud ou une grenouille, suivez ces consignes :

a) Assurez-vous d'avoir les mains propres et exemptes de toute trace d'insectifuge ou de savon antibactérien désinfectant ou de protection solaire. Les amphibiens ont une peau très humide et poreuse par laquelle ils absorbent l'oxygène et d'autres composés. Les produits chimiques comme les insectifuges sont rapidement absorbés par leur peau et leur nuisent gravement.

b) Si possible, mouillez-vous les mains avant de prendre une salamandre pour ne pas assécher sa peau. Certaines espèces dépendent entièrement de leur peau pour respirer. Si celle-ci devait s'assécher, la suffocation et la mort pourraient s'ensuivre. Pour remédier à cette situation, vous pouvez simplement ramasser un peu de sol humide avec la salamandre.



c) Réduisez le temps de manipulation au minimum car l'huile que la peau humaine produit peut obstruer les pores des amphibiens et causer leur asphyxie.

d) Manipulez les amphibiens délicatement. Les gestes brusques peuvent blesser ou effrayer l'animal. Pour se défendre ou lorsqu'elle se sent menacée, la salamandre peut laisser tomber une partie de sa queue (même sans contact).

# Amphibiens

e) N'attrapez jamais une salamandre par la queue. Elle pourrait se séparer de sa queue (quand bien même vous agiriez très doucement) et sa survie serait alors en danger.

f) Pour capturer une **grenouille ou un crapaud** au moyen d'un filet ou avec vos mains, procédez comme suit :



- I. Couvrez la grenouille ou le crapaud de vos mains de manière à former un bol renversé. (Il faut faire vite!)
- II. Refermez les mains en créant une cage autour de l'animal et soulevez-le, mais rappelez-vous qu'il est glissant et qu'il peut facilement vous filer entre les doigts.
- III. Pour vous permettre d'identifier l'espèce, laissez ramper l'animal jusqu'à ce qu'il soit entre votre pouce et votre index, puis prenez délicatement ses pattes de derrière (près de la taille) d'une main, en soutenant ses pattes de devant de l'autre main.



g) Pour attraper une **salamandre ou un triton**, recueillez l'amphibien d'une main ou deux et encagez-le des deux mains. Notez que la salamandre et le triton sont glissants et peuvent facilement vous filer entre les doigts.



h) Utilisez un filet, un contenant ou vos mains pour attraper les têtards de grenouille ou les larves de salamandre. Le filet est le plus facile à utiliser.



## 4.3 Déplacement d'un amphibien (à moins de 25 mètres)

- a) Reportez-vous à la section 4.5, si l'amphibien doit être déplacé à plus de 25 mètres.
- b) L'amphibien ne doit être déplacé que s'il court un danger imminent.
- c) La salamandre ne parcourt pas de grandes distances et cherche le plus souvent à se cacher. S'il y a besoin de déplacer une salamandre, vous devrez procéder comme décrit à la section 4.2.
- d) Dans la mesure du possible, laissez la grenouille ou le crapaud se déplacer seul en marchant derrière lui dans la direction souhaitée. Si l'amphibien refuse de se déplacer, vous devrez le déplacer vous-même (vois section 4.2).
- e) Pour repousser un amphibien loin du danger, par exemple de l'autre côté de la route, déplacez-le dans la direction où il se dirigeait, peu importe l'état du lieu. Ces animaux se déplacent intentionnellement dans des endroits précis, mais si vous les remettez là où ils se trouvaient, ils vont simplement refaire le même chemin encore une fois. Si vous n'êtes pas certain de la direction que l'animal voulait emprunter, déplacez-le vers l'endroit approprié le plus proche. Il peut s'agir d'un rivage pour la grenouille; pour la salamandre, d'un tapis de feuilles, de branchages ou de pierres, d'un couvert végétal sous lequel elle peut aller se cacher; et pour le crapaud, de n'importe quel couvert rocailleux ou végétal.

## 4.4 Protection et transport de l'amphibien

- a) Vous êtes responsable du bien-être de cet animal. Une fois dans le contenant, l'amphibien dépend de vous pour sa sécurité et son bien-être. Il doit être humecté et la température dans le contenant doit être adéquate.
- b) Lavez et rincez consciencieusement le contenant dans lequel l'amphibien prendra place; aucune trace de savon ou de résidu chimique ne doit subsister.
- c) Gardez la **grenouille** dans un seau ou un bac en plastique muni d'un couvercle avec des trous d'aération. Faites les trous d'aération dans le couvercle avant de déposer l'amphibien dans le contenant. Versez de l'eau dans le contenant à hauteur maximale de 2,5 cm. La grenouille ne doit pas être submergée, car elle se noierait.
- d) Gardez le **crapaud** dans un seau ou un contenant en plastique muni d'un couvercle avec des trous d'aération. Faites les trous d'aération dans le couvercle avant de déposer l'amphibien dans le contenant. Garnissez le fond du contenant de serviettes en papier mouillées.



# Amphibiens

e) Gardez la **salamandre** dans un contenant en plastique muni d'un couvercle avec des trous d'aération. Garnissez le fond du contenant de serviettes en papier mouillées



f) Gardez le **tritron** ou le **necture tacheté** dans un seau ou un contenant en plastique muni d'un couvercle et remplissez-le d'eau. Remplacez l'eau deux fois par jour pour une bonne oxygénation puisque ces amphibiens respirent par leurs ouïes tout comme les poissons.

g) Il est très important de vérifier régulièrement la température dans le contenant pour qu'elle ne passe **pas au-dessus 25 °C ou en dessous de 5 °C**. N'exposez pas le contenant aux rayons directs du soleil ou dans un véhicule fermé stationné au soleil car la surchauffe pourrait être fatale à l'amphibien.

h) **Ne laissez jamais un contenant sans surveillance** dans un endroit dangereux (comme les abords d'une route).

## 4.5 Relocalisation d'un amphibien

a) L'amphibien ne doit être relocalisé que si la destruction de son habitat est inévitable ou qu'il est impossible de le relâcher à l'endroit où il a été capturé.

b) Le transport et la remise en liberté d'un amphibien doivent se faire dans un délai d'une heure afin de minimiser le stress de l'animal.

c) L'amphibien ne doit pas être relocalisé pendant son hivernage qui se situe généralement entre octobre et mai. En cas de doute à savoir si vous devez relocaliser l'amphibien ou le confier à un agent de la faune, prenez conseil auprès d'un membre du MRN figurant sur la liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement.

d) S'il est impossible de relocaliser l'animal (entre octobre et mai) pour quelles raisons que ce soit, confiez-le à un agent de conservation de la faune figurant sur la liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement.

e) **Ne déplacez jamais un amphibien à plus de 100 mètres** de son lieu de capture. Allez à l'endroit sûr le plus proche en évitant de le déménager à plus de 50 mètres. S'il est impossible de relocaliser le lézard dans les 100 mètres, communiquez avec le MRN (voir la liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement).

f) Remettez l'amphibien en liberté le plus près possible de l'endroit où il a été capturé.

g) Remettez les grenouilles et les larves dans leur plan d'eau original ou dans un habitat semblable.

- h) Remettez la salamandre ou le crapaud en liberté dans un environnement semblable à celui où il a été capturé.
- i) Dans la mesure du possible, relâchez la grenouille, le crapaud ou la salamandre près d'une retraite sûre (végétation, pierres, billots ou tapis de feuilles pour la salamandre; plan d'eau ou végétation pour la grenouille) où l'animal pourra se réfugier et se protéger du mauvais temps et des prédateurs, mais évitez de le laisser à découvert ou de l'exposer à un soleil brûlant.
- j) Pour relâcher la grenouille, le crapaud ou la salamandre, retirez le couvercle et renversez doucement le contenant sur le côté. Si nécessaire, inclinez davantage le contenant pour faire glisser l'animal à l'extérieur.

## 4.6 Amphibien blessé

- a) Employez les méthodes décrites à la section 4.2 pour manipuler un amphibien blessé. Si ces méthodes ne sont pas pertinentes, utilisez une pelle ou un autre objet pour déplacer le lézard en veillant à ce que les parties blessées soient bien soutenues.
- b) Déposez l'animal dans un petit contenant muni d'un couvercle avec des trous d'aération et garni de serviettes de papier mouillées. Faites les trous d'aération dans le couvercle avant de déposer l'animal dans le contenant.
- c) Ajoutez du papier journal ou des serviettes de papier dans le contenant afin que l'animal puisse s'y dissimuler. N'ajoutez rien d'autre dans le contenant, ni eau ni nourriture ni d'autres amphibiens.
- d) Lavez-vous soigneusement les mains après avoir manipulé un amphibien blessé.
- e) Transportez-le immédiatement chez un vétérinaire ou un agent de la faune figurant sur la liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement afin d'améliorer ses chances de survie.

# Amphibiens

# 5. Manipulation des oiseaux

Ce protocole est basé sur la taille des oiseaux.

**Oiseaux de petite taille :** p. ex., pie-grièche migratrice, paruline orangée, engoulevent bois-pourri

**Oiseaux de grande taille :** p. ex., râle élégant, petit blongios, faucon pèlerin

## 5.1 Matériel

a) Le matériel ci-dessous est nécessaire pour manipuler, capturer, garder et transporter les oiseaux en toute sécurité :

- » Boîte en carton robuste ou grand bac en plastique muni d'un couvercle perforé et portant la mention « animal vivant » sur le couvercle et sur deux côtés de la boîte ou du bac
- » Toile ou couverture suffisamment grande pour recouvrir un oiseau de grande taille
- » Gants de travail
- » Lunettes de sécurité
- » Thermomètre
- » Appareil photo numérique (facultatif)
- » Liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement
- » Fiche de signalement

b) Il faut veiller à ce que ce matériel se trouve sur chaque site.

## 5.2 Mesures de sécurité

a) On court peu de risques à manipuler un oiseau. Cependant, certaines espèces peuvent griffer ou mordre, aussi faut-il porter des gants de travail pour éviter les blessures. Le port de lunettes de sécurité est aussi recommandé, en particulier pour manipuler les oiseaux de grande taille comme le petit blongios.

b) Lavez-vous les mains soigneusement après avoir tenu un oiseau. De plus, les couvertures et contenants ayant servi à la contention ou au transport doivent être lavés au savon après chaque utilisation, et les boîtes en carton jetées.

## 5.3 Capture et manipulation des oiseaux

a) Il faut d'abord évaluer si l'oiseau a besoin d'être capturé. L'oiseau est-il en bonne santé et peut-il voler? Pour le découvrir, approchez-vous doucement et agitez les bras pour qu'il s'envole ou se déplace. Assurez-vous qu'il choisisse la bonne direction. S'il y parvient, vous n'avez pas besoin de le capturer. S'il ne parvient pas à s'envoler, il s'agit peut-être d'un oiseau blessé ou d'un oisillon encore incapable de voler.

c) Évaluer la taille de l'oiseau d'après la liste ci-dessus. Si possible, photographiez-le pour l'identifier.

# Oiseaux



d) **Oiseau de petite taille** : À mains nues ou avec des gants, ou une couverture. Couvrez l'oiseau de vos mains ou d'une couverture, sans oublier de couvrir ses ailes. Soulevez-le doucement et déposez-le dans une boîte de carton ou un grand contenant en plastique. S'il tente de s'enfuir, poussez-le dans un coin et essayez de le capturer à nouveau.

e) **Oiseau de grande taille** : Portez des gants et des lunettes de sécurité. Étendez une couverture sur l'oiseau puis enserrez-le doucement à travers l'étoffe. Soulevez l'oiseau (et la couverture) et déposez le tout dans une boîte de carton ou un grand contenant en plastique. Retirez la couverture et refermez la boîte ou le contenant.

Si l'oiseau veut vous frapper ou vous mordre, utilisez votre main gantée pour amortir les coups. Tenez-le éloigné de vos yeux, surtout si vous ne portez pas de lunettes de protection.

f) Tenez l'oiseau avec délicatesse mais fermeté. Un oiseau peut tenter de s'enfuir à tout moment.



g) N'attrapez pas un oiseau par les pattes, mais par leur corps en entourant ses ailes.





## 5.4 Transport et remise en liberté d'un oiseau après son rétablissement

a) Si l'oiseau est un oisillon incapable de faire de longues envolées, ses parents sont certainement à proximité. Surveillez les environs, si vous localisez les parents, rapprochez l'oisillon de cet endroit pour qu'ils puissent en prendre soin. Choisissez un endroit sûr (un arbre, un buisson ou un replat). Surveillez-le pendant une quinzaine de minutes pour vérifier que ses parents s'en occupent.



b) Par ailleurs, si un oiseau capturé reprend des forces dans le contenant et commence à se débattre pour s'enfuir, relâchez près de l'endroit où il a été capturé. Déposez-le dans un endroit à l'abri des prédateurs et du mauvais temps. Laissez-le se mettre à couvert. Évitez de le laisser à découvert ou de l'exposer au mauvais temps, aux prédateurs ou à un soleil brûlant.

## 5.5 Protection et transport des oiseaux

- a) Vous êtes responsable de cet oiseau. Dans le contenant, l'oiseau dépend de vous pour sa sécurité et son bien-être. Assurez-vous que la température y est adéquate.
- b) Pratiquez des trous d'aération dans la boîte ou le contenant avant d'y déposer l'oiseau.



- c) Mettez la boîte à l'abri, à l'obscurité ou dans un endroit ombragé. L'oiseau pourra ainsi se calmer et se reposer.
- d) Communiquer avec le MRN (voir la liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement). Demandez conseil et envoyez une photographie si nécessaire.
- e) Il est très important de vérifier régulièrement la température dans le contenant pour qu'elle ne passe **pas au-dessus de 30 °C ou en dessous de 15 °C**. N'exposez pas le contenant aux rayons directs du soleil ou dans un véhicule fermé stationné au soleil car la surchauffe pourrait être fatale à l'oiseau.



- f) Ne mettez pas plus d'un oiseau par contenant, surtout s'il s'agit d'un oiseau de proie (faucon pèlerin).
- g) Vérifiez que le contenant est soigneusement fermé.
- h) **Ne laissez jamais un contenant sans surveillance** dans un endroit dangereux (comme les abords d'une route) ou sur une banquette de voiture.
- i) N'offrez ni eau ni nourriture à l'oiseau à moins d'en avoir été autorisé par quelqu'un figurant sur la liste des personnes-ressources du MRN à aviser lors d'un signalement.
- j) Vérifiez régulièrement l'état de l'oiseau (une fois l'heure suffit). Les oisillons, en particulier, se déshydratent facilement et doivent donc être surveillés étroitement pendant le transport.

## 5.6 Évaluation d'un oiseau capturé et mesures à prendre

- a) Communiquer immédiatement avec le MRN (voir la liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement) pour leur faire part de votre capture et leur demander conseil pour la suite.
- b) Il pourrait être utile de prendre une photographie de l'oiseau aux fins d'identification. Puis faites parvenir la photo au MRN ou à une personne-ressource.
- c) Il est possible qu'on vous demande d'apporter l'oiseau à un agent de conservation de la faune.

## 5.7 Oiseau blessé

- a) Si l'oiseau est blessé, demandez immédiatement les directives à suivre au MRN (voir la liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement).
- b) Il est possible que, pour la survie de l'oiseau, on vous demande de le transporter immédiatement chez un vétérinaire ou un agent de la faune (voir la liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement).

# 6. Signalement d'un individu d'une espèce en péril

a) Rapportez au MRN toute présence (y compris les cadavres) en respectant les délais spécifiés dans le permis ou l'accord, sinon, dans les 24 heures. La présence d'un animal blessé doit toutefois être signalée au MRN immédiatement.

b) Remplissez et remettez une fiche de signalement comportant les renseignements suivants :

- I. Nom du membre autorisé
- II. Numéro où l'on peut joindre le membre
- III. Date et heure de la rencontre
- IV. Emplacement précis de la rencontre (indiquez si possible les coordonnées Lat/Long ou MTU). Même sans appareil GPS, il est possible de trouver ces coordonnées en consultant Google Maps : faites un zoom sur la région, cliquez ensuite sur le bouton droit de la souris à l'endroit choisi et sélectionnez « Plus d'infos sur cet endroit » dans le menu contextuel. Les coordonnées s'afficheront (en degrés décimaux) dans la barre de recherche.
- V. Identification de l'espèce et document photo, si possible. Pour vous aider à identifier l'espèce, consultez le guide du MRN intitulé *Guide de référence sur les espèces en péril en Ontario*. Pour plus de données sur les espèces, visitez le site [www.ontarionature.org/atlas](http://www.ontarionature.org/atlas) (en anglais seulement) ou le guide d'identification des espèces à [www.torontozoo.com/AdoptAPond](http://www.torontozoo.com/AdoptAPond) (en anglais seulement).
- VI. Mesures prises

# Signalements

# 7. Manipulation et transport des cadavres d'animaux

Les cadavres d'animaux des espèces en péril doivent être signalés au MRN dans les plus brefs délais. Le ministère pourrait vous demander d'entreposer le cadavre ou de le transporter au MRN.

Plusieurs chercheurs se penchent sur la génétique des populations sauvages de l'Ontario et les cadavres d'animaux peuvent contribuer de manière significative à leur recherche.

L'examen d'un cadavre peut fournir des informations importantes sur la cause de la mort de l'animal ou les menaces qui pèsent sur une population.

Si le MRN demande à voir le cadavre, mais qu'il ne peut être transporté la journée même, le cadavre devra alors être déposé dans un congélateur.

## 7.1 Matériel

a) Le matériel ci-dessous est nécessaire pour manipuler et transporter les cadavres d'animaux d'espèces en péril :



- I. Un sac en plastique refermable ou un contenant en plastique avec un couvercle hermétique et étiqueté « cadavre – espèce en péril – pour envoi au MRN »

- II. Marqueur permanent pour identifier les sacs ou les contenants et indiquer la date, le lieu, etc.
- III. Gants de latex ou gants de travail épais et lavables
- IV. Glacière et sachets réfrigérants, si possible
- V. Liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement
- VI. Fiche de signalement

## 7.2 Mesures de sécurité

Portez des gants ou lavez-vous les mains après avoir touché à un cadavre d'animal. L'intestin des tortues (et de plusieurs autres animaux) transporte des bactéries potentiellement dangereuses. La manipulation des cadavres d'animaux, parfois en décomposition, peut vous exposer à des bactéries toxiques.

### Manipulez un massasauga avec une extrême prudence

- I. Le venin de ce serpent, même mort, est nocif pour l'organisme.
- II. Ne touchez jamais à un cadavre de massasauga à mains nues. Utilisez un balai ou un bâton pour le glisser dans un contenant hermétique (mais pas dans un sac).
- III. Bien que peu probable, les nerfs du massasauga peuvent déclencher un réflexe de morsure même après sa mort.
- IV. Il est parfois difficile de confirmer que le serpent est bien mort. Par exemple, un serpent en état de choc peut sembler mort pendant plusieurs minutes avant qu'il ne revienne à lui. À moins d'être certain que le massasauga est bel et bien mort, traitez-le comme s'il était encore en vie et demeurez hors de sa portée (qui est d'environ la moitié de la longueur du serpent).

# Cadavres d'animaux

## 7.3 Manipulation du cadavre d'un animal

a) Assurez-vous que l'animal est bel et bien mort avant de le manipuler ou de le saisir. Il peut facilement y avoir méprise :

- I. Un serpent en état de choc peut sembler mort pendant plusieurs minutes avant de revenir lentement à lui.
- II. C'est la température ambiante qui contrôle le métabolisme des reptiles et des amphibiens et, par la même occasion, leur niveau d'activités. Si vous rencontrez un serpent ou une tortue en hibernage par une température de 4 ou 5 °C, l'animal pourra vous sembler mort. Au printemps et en automne, les animaux transis sont parfois si immobiles qu'on les croit morts jusqu'à ce qu'on les examine attentivement.
- III. Comme mécanisme de défense, la couleuvre à nez plat déjoue parfois ses prédateurs en faisant le mort. Ainsi, elle roulera sur le dos avec la gueule ouverte et la langue sortie, elle régurgitera ou déféquera et elle dégagera une odeur fétide. Il est presque impossible de déterminer si la couleuvre est réellement morte sans la manipuler et l'examiner attentivement. Si vous retournez la couleuvre sur le ventre, elle se retournera sur le dos et continuera la comédie.

## 7.4 Entreposage temporaire des cadavres d'animaux

a) Placez le cadavre dans un sac de plastique refermable ou un contenant muni d'un couvercle hermétique. Utilisez un contenant robuste et hermétique pour le crotale massasauga.

b) N'ajoutez rien d'autre dans le contenant.

c) Étiquetez le contenant et inscrivez « cadavre – espèces en péril – pour envoi au MRN », de même que la date, le lieu et votre nom.

d) Déposez aussitôt le sac ou le contenant dans un congélateur, sinon une glacière avec, de préférence, des sachets réfrigérants.

e) Si l'animal ne peut être livré au MRN le jour même de sa découverte, laissez-le au congélateur jusqu'au moment où il sera livré.

# 8 Annexes

## Annexe I - Définitions

### **Personnes-ressources à aviser lors d'un signalement :**

Le bureau de district du ministère des Richesses naturelles conserve une liste des personnes-ressources qui doivent être avisées lorsque la présence d'un individu d'une espèce en péril est rapportée. Cette liste inclut le personnel du ministère des Richesses naturelles, de même que des vétérinaires et les agents de conservation de la faune.

### **Fiche de signalement :**

Une fiche de signalement du ministère des Richesses naturelles doit être remplie lorsque la présence d'un individu d'une espèce en péril est rapportée.

### **Membre autorisé :**

Toute personne ayant reçu une formation approuvée par le ministère des Richesses naturelles pour capturer, manipuler, transporter et déplacer les espèces en péril.

## Annexe II - Références

Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Districts de Parry Sound et de Sudbury. *Draft Turtle and Snake Capture and Relocation Protocol For Hwy 69/400 ESA Authorization Requirements*. Révisé le 19 janvier 2011.

Parcs Canada. *The Eastern Massasauga Rattlesnake Stewardship Guide: A Resource and Field Guide for Living with Rattlesnakes in Ontario*, Parcs Canada, 84 p.

Karch, Mandy. 2008. *Standard Turtle Handling Practices and Protocols*. Rédigé à l'intention du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et de l'équipe chargée du rétablissement de diverses espèces de tortues en péril. 2008.

Sauf mention contraire, les photographies sont de Jason Mortlock.

---

## Annexe III – Liste de vérification de l'équipement et du matériel

Il faut s'assurer de disposer du matériel suivant pour la manipulation, la capture, la détention provisoire et le transport des individus faisant partie des espèces en péril :

### **Pour toutes les espèces (y compris les cadavres d'animaux)**

- Thermomètre
- Sac de plastique refermable ou contenant en plastique avec couvercle hermétique et étiqueté « cadavre – espèce en péril – pour envoi au MRN »
- Marqueur permanent pour identifier les sacs ou les contenants et indiquer la date, le lieu, etc.
- Gants de latex ou gants de travail épais et lavables
- Liste des personnes-ressources à aviser lors d'un signalement (liste fournie par le bureau du district du MRN - voir Annexe IV)
- Fiche de signalement (voir Annexe V)

### **Matériel supplémentaire requis pour les tortues**

- Contenant ou grand bac en plastique muni d'un couvercle perforé et portant l'inscription « animal vivant » sur le couvercle et sur deux des côtés du contenant ou du bac.
- Sac en grosse toile portant de chaque côté la mention « animal vivant »
- Balai ou brosse fixée à l'extrémité d'un manche

### **Matériel supplémentaire requis pour les serpents**

- Seau, poubelle ou bac de grand format avec couvercle perforé et portant la mention « animal vivant » sur le couvercle et sur deux côtés du contenant
- Sac de toile (p. ex., une taie d'oreiller) pour les espèces non venimeuses seulement, étiqueté « animal vivant »

### **Pour le massasauga :**

- Seau, poubelle ou bac de grand format (un mètre de profondeur) avec couvercle perforé et portant la mention « attention : crotale » sur le couvercle et sur deux côtés du contenant

- Balai ou petit pinceau fixé à l'extrémité d'un manche

### **Tenue de protection supplémentaire requise pour travailler à proximité de l'habitat d'un massasauga**

- Bottes de randonnée ou de caoutchouc
- Pantalons en tissus épais (jeans) ou baggy
- Gants de travail en cuir

### **Matériel supplémentaire requis pour les scincidés**

- Contenant en plastique et couvercle perforé sur lequel il est écrit « animal vivant »

### **Matériel supplémentaire requis pour les amphibiens (salamandres, tritons, nectures tachetés, grenouilles, crapauds)**

- Seau, ou bac en plastique de grande taille, avec couvercle perforé (pour les grenouilles) portant la mention « animal vivant » sur le couvercle et sur deux côtés du contenant
- Contenant en plastique avec couvercle perforé sur lequel il est inscrit : « animal vivant »
- Serviettes en papier (humectées et conservées dans un contenant en plastique)
- Filet (facultatif)

### **Matériel supplémentaire pour les oiseaux**

- Boîte en carton robuste ou grand bac en plastique muni d'un couvercle perforé et portant la mention « animal vivant » sur le couvercle et sur deux côtés de la boîte ou du bac.
- Toile ou couverture suffisamment grande pour recouvrir un oiseau de grande taille
- Lunettes de sécurité
- Appareil photo numérique (facultatif)



# Annexes

## Annexe IV – Personnes-ressources à aviser lors d'un signalement



# Annexes

## Annexe V – Fiche de signalement



